

PUBLICATIONS DE LA COUR EUROPÉENNE
DES DROITS DE L'HOMME

PUBLICATIONS OF THE EUROPEAN COURT
OF HUMAN RIGHTS

Série A : Arrêts et décisions
Series A: Judgments and Decisions

Vol. 235

AFFAIRES

- A – FARMAKOPOULOS c. BELGIQUE, ARRÊT DU 27 MARS 1992
- B – VIDAL c. BELGIQUE, ARRÊT DU 22 AVRIL 1992
- C – KOLOMPAR c. BELGIQUE, ARRÊT DU 24 SEPTEMBRE 1992
- D – BODDAERT c. BELGIQUE, ARRÊT DU 12 OCTOBRE 1992
- E – VIDAL c. BELGIQUE (article 50), ARRÊT DU 28 OCTOBRE 1992

CASES OF

- A – FARMAKOPOULOS v. BELGIUM, JUDGMENT OF 27 MARCH 1992
- B – VIDAL v. BELGIUM, JUDGMENT OF 22 APRIL 1992
- C – KOLOMPAR v. BELGIUM, JUDGMENT OF 24 SEPTEMBER 1992
- D – BODDAERT v. BELGIUM, JUDGMENT OF 12 OCTOBER 1992
- E – VIDAL v. BELGIUM (Article 50), JUDGMENT OF 28 OCTOBER 1992

GREFFE DE LA COUR REGISTRY OF THE COURT
CONSEIL DE L'EUROPE COUNCIL OF EUROPE
STRASBOURG

1993

SOMMAIRE¹

Arrêt rendu par une chambre

Belgique – recours contre une ordonnance rendant exécutoires des mandats d'arrêt étrangers – article 5 § 4 de la Convention

ARTICLE 49 §§ 2 ET 4 DU RÈGLEMENT DE LA COUR²

Requérant ne montrant pas d'intérêt pour la procédure devant la Cour – désistement implicite constituant un « fait de nature à fournir une solution du litige » – absence de motif d'ordre public de nature à exiger la poursuite de la procédure.

Conclusion : radiation du rôle (unanimité).

RÉFÉRENCE À LA JURISPRUDENCE DE LA COUR

3. 12. 1991, Dal Sasso c. Italie

1. Rédigé par le greffe, le présent sommaire ne lie pas la Cour.
2. Selon la numérotation applicable depuis le 1^{er} avril 1989.